

Orientations budgétaires 2026 L'heure des choix



« Alors que les finances publiques françaises font l'objet de nombre de discussions et d'interrogations, les élus départementaux haut-alpins sont appelés à débattre sur les orientations que le Département souhaite donner à son action et à ses finances dans les années à venir.

Les Départements français subissent depuis 2022 une dégradation de leur situation financière. Elle est très grave dans certains cas. Dans les Hautes-Alpes, les effets des augmentations de charge décidées au niveau national et la réduction concomitante des recettes commencent à se faire sentir.

L'heure est donc aux arbitrages et aux choix.

Aux arbitrages, d'une part, parce qu'en matière de dépenses de fonctionnement, un effort tout particulier est demandé aux services du Département afin de contenir leur hausse, significative ces dernières années. Vigilance et rigueur seront nos maîtres mots en la matière dans les mois à venir.

Et puis il y a un choix. Celui de poursuivre l'aménagement de notre territoire et de le préparer à son avenir. Le Département s'est doté d'un plan pluriannuel d'investissement ambitieux. Son exécution est exemplaire et nous entendons la poursuivre. L'attractivité des Hautes-Alpes à l'avenir est en jeu. »

Jean-Marie BERNARD,
Président du Département

Patrick RICOU
vice-Président chargé des finances

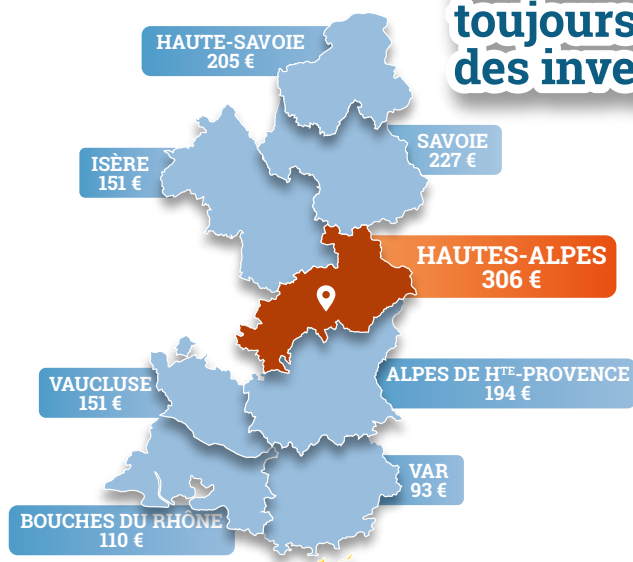


Hautes-Alpes
le département



Orientations budgétaires 2026 Investir pour l'avenir

Les Hautes-Alpes toujours dans le peloton de tête des investissements par habitant



En moyenne, sur la période 2018-2024 (infographie ci-contre), les Hautes-Alpes sont le 2^e Département qui investit le plus (derrière la Corse), avec un montant moyen de 306€ par an et par habitant. C'est nettement plus que l'ensemble des Départements voisins.

Cette propension à investir pour l'avenir du territoire est encore plus flagrante ces toutes dernières années. L'année 2024 a été marquée par un niveau historique se montant à 490€ par habitant.

Et au titre de l'année précédente (en 2023), le Département n'était autre que celui de France où l'on a le plus investi avec un montant de 367€ par habitant.

Au cours de ces deux seules années, l'investissement du Département par habitant a augmenté de plus de 30% et l'année 2025 sera à nouveau très significative en matière d'investissement et d'aménagement de notre territoire.

■ 526 000 000€ pour préparer l'avenir des Hautes-Alpes

Pour la période 2022-2028, le Département s'est doté d'un plan pluriannuel d'investissement de près de 526 000 000€, répartis entre les grandes politiques départementales (mobilités, aménagement et solidarité territoriale, valorisation du patrimoine, éducation, culture, jeunesse et sport, ou encore autonomie des personnes et action sociale et insertion).

Fin 2025, 80% de l'enveloppe globale sont affectés à des opérations concrètes réalisées ou en cours de réalisation. 243 000 000€ ont été investis au cours des quatre dernières années ; soit environ 46% du programme global.

■ Le recours à l'emprunt en 2026

Le début de la mandature 2021-2028 a été marqué par une volonté forte de faire baisser le volume de dette du Département des Hautes-Alpes. Il est passé de 174 000 000€ en 2021 à 126 000 000€ en 2024. Ce, notamment du fait qu'aucun emprunt n'a été contracté par le Département en 2023 et en 2024.

En 2025, le Département des Hautes-Alpes a à nouveau eu recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Pour autant, le montant emprunté est inférieur à celui du montant de capital remboursé et la collectivité a ainsi poursuivi son effort de désendettement.

Un objectif préserver la capacité à investir

Le Département des Hautes-Alpes a réussi, ces dernières années, à préserver des conditions financières favorables lui permettant d'être un acteur majeur de l'aménagement du territoire et le partenaire privilégié des Communes et Intercommunalités dans la conduite et le financement de leurs projets.

Pour autant, le contexte financier qui s'impose depuis quelques années à l'ensemble des Départements français commence à avoir quelques retentissements sur les finances haut-alpines également.

"On constate une diminution des recettes", note Patrick Ricou. "Notamment de la part de TVA qui nous est reversée en compensation de la taxe foncière, notamment. Mais aussi une baisse des droits qui nous sont reversés sur les transactions immobilières. Dans le même temps, on assiste à une augmentation des dépenses, très largement bien malgré nous puisqu'il s'agit de mesures prises à l'échelle nationale que nous devons appliquer."

L'équation hausse des dépenses et baisse des recettes est simple. Elle se traduit par une diminution des marges de manœuvre du Département. *"Une situation qui doit nous conduire à la plus grande vigilance et à une gestion rigoureuse afin de maîtriser les dépenses et préserver nos capacités à investir", conclut Patrick Ricou.*